

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Révision: 01.10.2018

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **PROSORB DELAHAYE - Référence : GVG020 – GVG021**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation:
Particules de bois de résineux déshydratées (98%), ignifugées et colorées.
Absorbant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
· Producteur/fournisseur:
DELAHAYE Industries
ZI D2A – Av. Saint Exupery
44860 Saint Aignan de Grand Lieu
Téléphone : (33) 02 40 32 34 00
Télécopie : (33) 02 40 32 38 48
E-Mail : mail@delahaye-industries.fr
Site Internet : www.delahaye-industries.fr
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)
Belgique - Tel : 32 070/245 245
Suisse : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- Pictogrammes de danger : néant
- Mention d'avertissement : néant
- Mentions de danger : néant
- 2.3 Autres dangers :
- Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- Description: Fibres végétales déshydratées (+98%)
- Composants dangereux: néant

· Autres composants n'apportant pas de danger:

CAS: 7722-76-1 EINECS: 231-764-5	dihydrogénéorthophosphate d'ammonium
CAS: 1309-37-1	Cl. Red Ferric oxide101

DELAHAYE INDUSTRIES – ZI D2A – Av. Saibt Exupery – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu
Tél. : 02 40 32 34 00 – Fax : 02 40 32 38 48 – www.delahaye-industries.fr

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Absorbant végétal ignifugé**

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours :
 - Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - Après contact avec la peau:
 - En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 - En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - Après contact avec les yeux:
 - Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 - Après ingestion:
 - Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
 - Rincer la bouche
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- 5.1 Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :
 - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 - Peut être dégagé en cas d'incendie:
 - Monoxyde de carbone (CO)
 - Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- 5.3 Conseils aux pompiers :
 - Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.
 - Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
 - Eviter la formation de poussière.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- 6.4 Référence à d'autres sections :
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :
 - Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 - Eviter la formation de poussière.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
 - Stockage :
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Utiliser des emballages en polyoléfine.
 - Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au sec.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Absorbant végétal ignifugé**

(suite de la page 2)

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
 Sans autre indication, voir point 7.

- 8.1 Paramètres de contrôle :

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1309-37-1 Cl. Red Ferric oxide101 (≤1%)

VME | Valeur à long terme: 5 mg/m³

- Remarques supplémentaires:
 Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition :

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Au travail, ne pas manger ni boire.
 Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains: Pas nécessaire.
- Matériau des gants : Sans objet
- Protection des yeux: Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme:	Granulés
Couleur:	Beige
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C: 5

- Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

- Point éclair : Non applicable.

- Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

- Température d'auto inflammation: Non applicable.

DELAHAYE INDUSTRIES – ZI D2A – Av. Saibt Exupery – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu
 Tél. : 02 40 32 34 00 – Fax : 02 40 32 38 48 – www.delahaye-industries.fr

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Absorbant végétal ignifugé**

(suite de la page 3)

· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20 °C: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	0,1624 g/cm ³ Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non applicable. Non applicable.
· 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique :
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation :
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Absorbant végétal ignifugé**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.-

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Absorbant végétal ignifugé**

(suite de la page 5)

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Dénégations des garanties explicites ou implicites

En dépit de toute l'attention avec laquelle le présent document a été rédigé, nous n'offrons pas de garantie et ne faisons pas de déclaration quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent. Nous déclinons toute responsabilité de l'adéquation de ces informations aux intentions de l'utilisateur et des conséquences de leur utilisation. Il appartient à chaque individu de déterminer l'adaptation des informations à son intention spécifique.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité du produit.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter DELAHAYE Industries à l'adresse sus mentionnée.

FR-